

COMPTE RENDU

du Comité de pilotage Natura 2000

« Chênaie verte et juniperaie de la Tartagine »

du 11 décembre 2019

Organisme	Nom Prénom	Coordonnées	Présent	Diffusion
DREAL	Virginie VINCENTI	virginie.vincenti@developpement-durable.gouv.fr		x
DDTM 2B	Eric GUYON	eric.guyon@haute-corse.gouv.fr	x	x
CdC	Gilles SIMEONI	contact@isula.corsica		x
DRAAF de Corse	Sabine HOFFFERER	–		
Mairie de Vallica	Michelle ANTONIOTTI	04 95 61 90 15 mairiedevallica@nordnet.fr	x	x
Mairie de Vallica	Toussaint LUIGI	06 50 35 74 22 t.luigi@hotmail.fr	x	x
Maire de Moltifao	Jacques COSTA	mairie.moltifao@orange.fr		x
ONCFS	Xavier PERONI	sid.corse@oncfs.gouv.fr		x
Centre Régional de la Propriété Forestière de Corse		corse@crpf.fr		x
OEC	Sébastien LECCIA	04 95 48 11 78 leccia@oec.fr	x	x
OEC	Bruno VINCENELLI	vincentelli@oec.fr		x
ODARC	Yves BERNOT	06 32 04 92 28 yves.bernot@odarc.fr	x	x
Chambre d'Agriculture 2B	Christian ORSUCCI	–		
Fédération Départemental des Chasseurs 2B	Jean-Baptiste MARI	fdc2b@orange.fr		x
ONF Corse	Stéphane MURRACIOLE	06 17 32 47 78 stephane.murraciale@onf.fr	x	x
PNRC	Jacques COSTA	infos@pnr-corse.fr		x
CCIRB	Pierre POLI	06 07 89 85 26 pierrepoli20220@gmail.com	x	x
CCIRB	Maëva COLOMBANI	mc@ccirb.fr	x	x



Fiche 0 : Animation du site Natura 2000

Deux demandes de subvention pour le poste d'animateur du site ont été déposées auprès de l'Etat et des fonds FEADER. La convention avec l'Etat a été signée en 2019. Le dossier FEADER a été validé et est en cours de finalisation.

Fiche 1 : Aménagement de la forêt communale de Vallica

Le nouveau plan d'aménagement a été validé. Il comporte une réflexion sur la gestion au cours des 20 prochaines années : La régénération sera réalisée par bouquet, une méthode plus douce et moins impactant. Des clôtures supérieures à deux mètres seront mise en place pour protéger les zones traitées des cerfs, bovins et gibiers.

Ce plan a été réalisé conformément aux objectifs du DOCOB.

Il a été présenté par l'ONF au public et élus lors d'une demi-journée de présentation organisée par la CCIRB en octobre 2019.

Fiche 2 : Circuit de découverte Natura 2000

Le sentier a été créé en 2017. Suite aux retours des randonneurs, il apparaît que le balisage est à revoir ainsi que l'entretien du sentier.

La CCIRB va évaluer les besoins en termes de temps de travail et de travaux à réaliser avant de déposer une demande de subvention auprès de l'ORDAC.

Fiche 3 : Communication sur le site Natura 2000

Un dépliant 3 volets a été réalisé en 2017. Il a été distribué en mairie de Vallica, à la Maison Forestière de la Tartagine, au syndicat mixte du Giussani mais également dans les offices du tourisme, hôtels et commerces de la CCIRB.

Une mise à jour de ce dépliant va être réalisé par la CCIRB.

Fiche 4 : Charte Natura 2000

Il n'existe pas de charte Natura 2000. Le comité a conclu que la charte ne faisant pas bénéficier aux signataires de rétributions financières en échange de leurs gestions adaptées, est difficile à promouvoir auprès des exploitants et des propriétaires. C'est pourquoi il n'est pas prévu de créer une charte. L'ODARC précise que des financements sont possibles pour des aménagements forestiers à hauteur de 80%.

Fiche 5 : Maintien des paysages ouverts

Une ouverture de milieu favorise une flore diversifiée. Un travail de fond doit être réalisé avec les propriétaires

et exploitants présents dans le site Natura 2000 afin de mettre en avant les MAEC et les contrats Natura 2000 pouvant apporter des avantages et des compensations aux exigences demandées pour l'entretien des terrains. L'animatrice se rapprochera de l'agent pastoraliste de l'OEC.

Fiche 6 : Maintien et soutien des populations de truite macrostigma

fiche non prioritaire.

Fiche 7 : Soutien et amélioration des populations de discoglosses sarde et corse

fiche non prioritaire.

Fiche 8 : Amélioration des connaissances du chat forestier et conservations des populations

L'agent Pierre BENEDETTI de l'ONCFS a fait une présentation aux publics et aux élus du Guissani lors de la demi-journée de présentation organisée par la CCIRB en octobre 2019. Il a présenté les résultats du suivi de la population du chat sauvage. Son objectif est d'officialiser le chat forestier comme nouvelle espèce.

Fiche 9 : Soutien et amélioration/conservation de la population de cerf corso-sarde

L'agent Stevan MONDOLONI du PNRC a fait une présentation aux publics et aux élus du Guissani lors de la demi-journée de présentation organisée par la CCIRB en octobre 2019. La population de cerf se porte bien et se reproduit en milieu naturel. Les campagnes de réintroduction vont être arrêtées.

Questions diverses

Les chiroptères : Suite aux projets éoliens, le DDTM demande qu'une étude soit réalisée dans la zone Natura 2000 sur les couloirs de déplacements, les gîtes potentiels de reproductions et la densité de population. La CCIRB se rapprochera du groupe chiroptères de Corse.

L'ODARC demande que les propriétés du genévrier soit mise en avant dans les documents de communication du site.